

Document

L'Eurogroupe refuse d'assouplir le pacte de stabilité (10.06)

LeMonde.fr – 09.06

L'Eurogroupe - qui réunit les ministres des finances des pays qui ont l'euro pour monnaie - a opposé, lundi 8 juin, une fin de non-recevoir à la ministre française de l'économie. Christine Lagarde avait lancé l'idée, au début du mois, de traiter différemment dans les comptes publics ce qui relève de la crise (la dette et 'le déficit prescrit' liés au plan de relance) et ce qui n'en relève pas.

Cette suggestion d'un nouvel assouplissement du pacte de stabilité et de croissance avait suscité de vives réactions de son homologue allemand Peer Steinbrück. Dès son arrivée à Luxembourg, où se réunissaient, lundi, les ministres des finances de la zone euro, M. Steinbrück a redit tout le mal qu'il pensait de la suggestion française : 'Je serais très mécontent si la crédibilité du pacte de stabilité venait à être mise en doute', a-t-il déclaré d'emblée. Son collègue néerlandais, Wouter Bos, a joint sa voix à la sienne et estimé qu'"il ne fallait pas rendre les choses plus compliquées qu'elles ne le sont". Quant au président de l'Eurogroupe, le Luxembourgeois Jean-Claude Juncker, il a plaidé pour une application du pacte de stabilité dans sa version réformée de 2005, qui offre des possibilités de flexibilité.

'J'ai déjà expliqué, en particulier à Mme Lagarde, que dans nos informations budgétaires, nous incluons toujours les chiffres du déficit structurel et pas seulement le déficit nominal, donc il est déjà possible de distinguer ce qui est lié à la crise', a fait valoir de son côté le commissaire européen aux affaires économiques, Joaquin Almunia, lors d'une conférence de presse à l'issue de l'Eurogroupe.

Dans le cas de la dette, il est impossible de séparer celle qui est liée à la crise et celle qui ne l'est pas, a-t-il ajouté, tout en concédant que les gouvernements pouvaient, s'ils le souhaitaient, se livrer à cet exercice. Les déficits budgétaires et la dette des Etats de l'Union européenne (UE) se sont envolés avec la crise qui limite les rentrées fiscales et occasionne un surcroît de dépenses (celles liées aux plans de relance).

REPRISE GRADUELLE

Mais, en dépit de la révision à la baisse des prévisions de la Banque centrale européenne (BCE), les ministres des finances des Vingt-Sept, réunis mardi à Luxembourg, devraient recommander aux chefs d'Etat et de gouvernement européens de consolider leurs finances publiques à mesure que la reprise économique apparaîtra.

"Au cours du deuxième et troisième trimestre de 2010, nos économies commenceront en moyenne à afficher une croissance du PIB, a estimé M. Almunia. Ce sera le moment de commencer à mettre en oeuvre une stratégie de sortie des déficits publics."

La France, incapable depuis trente ans de mettre de l'ordre dans ses finances, dit vouloir ramener son déficit public en dessous de 3 % à l'horizon de 2012. Un objectif difficile à tenir. M^{me} Lagarde vient de réviser à la baisse ses prévisions macroéconomiques : elle s'attend à un repli du PIB de 3 % en 2009 (ce qui porte mécaniquement le déficit public à 6,35 % du PIB) et à une croissance de + 0,5 % en 2010.

La reprise sera graduelle, estime Bercy. La capacité de la France et des autres pays européens à échapper à une décennie de croissance molle dépendra, ajoute-t-on de même source, de la politique économique qui sera conduite dans l'UE. La France semble redouter, en s'engageant trop tôt dans le redressement des comptes publics, de compromettre cette reprise. Ses partenaires européens ne partagent apparemment pas cette crainte.

